

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier
des Planteurs de Tabac de Loire-Inférieure, de la Société Mutuelle Agricole
des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
Organe du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central.
205.10 pour la Coopérative.
235.34 pour la Société Mutuelle.
147.18 pour la Confédération des Vignerons.
270.81 pour le Syndicat de Défense contre les Ennemis des Cultures.

Un Brin de Causette...



C'est y que les « gangsters » américains auraient traversé l'océan, ou ben qui auraient fait école su not' vieux continent ? Ce qu'est sûr, c'est que les bandits redoublent d'audace et qu'on voye chaque jour leurs exploits dans les gazettes. C'est pu seulement les bijouteries qui cambriolent en plein midi, ou ben les garçons de banque qui dévalisent revolver au poing ; an'hui c'est aux jeunes enfants qui s'attaquent, pour obtenir un rançon. C'te manière étant moins dangereuse pour eux, même qui prenant des femmes comme complices.

C'tenlèvement du p'tit Malméjac avant soulevé une émotion considérable de tous les honnêtes gens, à travers le pays. Chacun se rendait compte de l'angoisse des pauvres parents et tout les pères de famille ont respiré, un coup qui l'ont appris l'heureuse nouvelle de sa trouvaille. Pensez donc que c'te pauvre p'tit gars aurait ben pu avoir le sort de la p'tite fille du commandant Marescot, assassinée comme chacun sait dans des conditions abominables !

Des mœurs pareilles rappellent-ils point le rapt du bébé de Lindberg, aux Etats-Unis, ouste tout la police était quasiment sur les dents, durant des mois, pour retrouver l'enfant et les assassins ? Chaque jour la-bas, au pays des « gratte-ciel » des bandits enlèvent des enfants pour les faire rançonner. C'est un commerce qui rapporte à ce qui paraît, un commerce qui paye point patente, mais qui a des risques comme de juste... la prison ou la chaise électrique à ceusses qui se faisant pincer.

Chez nous, l'est grand temps de barrer la route à ces bandits et de point laisser entrer les mœurs infâmes des « kidnappers ». Pour en avoir raison, fallait des mesures impitoyables, qui leur donnent envie de réfléchir avant de commettre leurs actes. Sans ça, faute de lois le bon peuple de France se chargerait ben de « lincher » les assassins, ou les enlèveurs d'enfants.

L'enfance demandée avant tout à être protégée. A l'on point vu, d'ampis qu'que temps des enfants martyrisés par leurs parents — des brutes, des ivrognes finis, ou des propres à ren, comme de juste, mais qui méritait itou une peine sévère ! Vous avez dû lire, avec un serrement de cœur, le traitement infligé à c'te pauvre gamine de huit ans, chassée par sa mère, qui la pincail et la mordait tout partout, rapport qu'elle n'était point assez forte pour porter des lourds fardeaux. Elle avait dû s'enfuir dans la forêt, ouste qu'on l'avait trouvée huit jours après, à moitié morte de froid et de faim, au pied d'un arbre. Et comben d'autres pauvres garçailles, qui sont frappés ainsi, martyrisés ou ben privés de nourriture par des parents indignes — qui seraient mieux à leur place, en prison ou au bagne !

Lutter contre les terribles fléaux de la tuberculose, du cancer et autres microbes, c'est protéger et sauver la jeunesse, c'est pour sûr de la belle ouvrage. Mais y a itou une autre besogne qui s'impose chez nous, c'est faire la chasse à les parents indignes, à tout ceusses qui brutalisent leurs enfants, ces pauvres p'tits êtres sans défense, coupables d'être venus au monde dans des familles pareilles.

maître jonnat

Soyez bons pour les animaux

C'est une grosse erreur de croire qu'un chat mal nourri attrape mieux les souris : c'est tout le contraire. Il ne faut jamais le laisser coucher dehors, car c'est un animal qui craint beaucoup le froid et l'humidité.

Si vous élevez un petit chat, donnez-lui pendant six semaines du pain trempé dans du lait, et, ensuite, un peu de viande cuite, hachée, dans sa soupe.

La situation agricole ne peut pas durer

Comité directeur et Commission permanente de l'Association des Producteurs de Blé se sont réunis les 27 novembre et 4 décembre pour alerter à nouveau les Pouvoirs publics sur la situation de plus en plus grave de l'Agriculture.

Le blé est retombé à 68 francs en culture.

Vérité brutale que les déclarations optimistes du Gouvernement sont impuissantes à masquer. C'est l'agonie lente de la culture, obligée de vendre à des cours de misère pour faire face — quand cela est encore possible — à ses échéances de fin d'année.

Pour mettre fin à cette situation, les groupements agricoles réclament des Pouvoirs publics :

- 1° Une politique économique volontairement dominée par le souci de revaloriser les produits agricoles ;
- 2° Des mesures immédiates pour redonner confiance aux producteurs.

1° Politique agricole.

Aucun redressement sérieux et durable du Marché, aucun sauvetage de l'Agriculture n'est possible en dehors d'une politique économique volontairement et activement orientée vers la revalorisation des prix agricoles, vers la défense des intérêts de la paysannerie.

Or, malgré les déclarations contraires, le Gouvernement n'est pas décidé à suivre cette politique.

C'est encore la mortelle politique de déflation des prix des produits agricoles qui domine dans les milieux officiels.

On espère encore une illusoire et impossible « reprise des affaires » sans une agriculture prospère.

Au lieu de donner la première place à la paysannerie, comme le réclamait, avec le Comité d'Action paysanne, toutes les associations agricoles, c'est encore les intérêts des trusts industriels et financiers, ceux du capitalisme anonyme qui dirigent la politique économique.

Le récent décret-loi du 30 octobre a démontré que le Gouvernement n'était pas décidé, ne voulait pas suivre les suggestions professionnelles. Au lieu du projet cohérent présenté par la Chambre d'Agriculture, qui avait rallié l'unanimité du monde agricole, le décret-loi nous dote d'un programme incomplet et déséquilibré. Il renonce à s'appuyer sur l'organisation professionnelle et continue à utiliser les méthodes administratives qui ont fait faillite.

Le Comité Directeur de l'Association des Producteurs de Blé a souligné, une fois de plus, qu'aucun plan d'assainissement du Marché n'est possible si l'on n'abandonne pas résolument les méthodes étatistes pour donner à la profession organisée les pouvoirs nécessaires pour gérer elle-même, sous le contrôle de l'Etat, ses propres affaires.

2° Mesures immédiates.

Pour le présent, des mesures im-

mediates s'imposent, qui permettraient au Gouvernement de s'orienter dans la voie demandée par les associations agricoles :

Suspension immédiate de l'admission temporaire des blés et maïs.

Elle rassurerait l'opinion agricole, troublée par les scandales récents, scandales qui ne permettent plus d'avoir confiance dans l'efficacité du contrôle.

Réduction des entrées massives de céréales secondaires coloniales.

Les chiffres publiés par ailleurs montrent l'importance de ces entrées. Les conclusions de la Conférence Impériale sont restées sans suite.

Exportation du stock de sécurité de l'Intendance.

Cette mesure vient d'être décidée partiellement, mais dans des conditions dangereuses pour l'avenir du Marché. L'exportation à « équivalent », qui aurait pu être acceptée avec des garanties sévères, incite les spécialistes du commerce international — qui en fait vont réaliser la plus grosse part des opérations — à acheter actuellement à bas prix.

Ultérieurement, les blés du stock de sécurité qui leur seront livrés seront, entre leurs mains, une dangereuse masse de manœuvre.

Liquidation des blés pris en charge.

Les coopératives, lassées de voir l'Etat renier constamment ses engagements, demandent avec insistance que les blés stockés de 1934 pris en charge soient liquidés avant le 15 janvier 1935.

Le scandale de la prise en charge

Après avoir été bernés par d'illusoires promesses, les coopératives détiennent encore un tonnage important de blés soi-disant « pris en charge » — environ 5 millions de quintaux.

Il est normal que ces groupements cherchent à faire respecter les engagements pris à leur égard.

Mais certains milieux du négoce et de la meunerie trouvent cette prétention inadmissible et rendent les coopératives responsables du désarroi actuel. Quelques agriculteurs très rares — victimes de leur bonne foi, ou trompés par leurs relations avec le commerce — croient de bon ton d'emboîter le pas à ces détracteurs de l'organisation agricole.

A ces calomnies, les coopératives sérieuses, qui ont fait des efforts surhumains pour défendre le Marché, doivent répondre.

Depuis plus de deux ans, elles ont lutté pour l'épuration du mouvement coopératif et pour l'élimination des groupements de façade, créés le plus souvent pour des raisons politiques.

Les vraies coopératives ne sont pas responsables du désordre qui a suivi la prolifération de ces groupements de façade.

Depuis plus de deux ans, les coopé-

ratives se défendent contre un Etat qui se dérobe constamment à ses engagements, qui ne paie les sommes qu'il doit qu'après des mois de retard.

Les coopératives n'acceptent pas d'être rendues responsables des défaillances de l'Etat.

Elles sont décidées à exiger que les blés stockés de 1934 soient complètement liquidés au 15 janvier 1935, comme cela leur avait été solennellement promis.

Le blé à 68 francs

Dans les milieux officiels, on se réjouit de voir le blé à 68 francs.

Par rapport à un cours mondial de 40 francs, c'est un résultat important, dit-on.

On oublie tout simplement de nous dire quelles charges pèsent sur les producteurs de ces autres pays qui vendent à ce prix. On oublie également de dire les misères et les ruines entraînées par la chute des cours du blé dans ces pays.

On oublie enfin de nous dire que le prix du blé en France est inférieur au cours de la plupart des pays d'Europe : l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, certains pays d'Europe Centrale, l'Angleterre elle-même.

Des journaux porte-paroles de la grande industrie cherchent à nous faire croire qu'il suffirait d'une très légère hausse pour que tout aille bien. Et l'on oppose, pour les besoins de la cause, grande culture et petits producteurs : ficelle un peu usée depuis le règne de M. Flandin.

« Si la grande culture, écrit gravement « Le Temps », qui est une industrie à sa façon, ne peut produire qu'un blé très cher, le pays n'est pas tenu de la soutenir au-delà de ses possibilités. C'est la masse des petits ou moyens producteurs qui nous préoccupe surtout. Or, ceux-ci nous ont dit, quand le blé est monté à 50 à 80 francs, que le prix de 90 francs leur donnerait, vu les circonstances, un bénéfice suffisant. »

Que le prix de revient soit moins élevé pour les petits producteurs que pour la grande culture, reste à démontrer.

La petite culture, habituée aux privations et contrainte de vivre misérablement, est obligée de se contenter de prix très bas parce qu'elle ignore ses prix de revient.

Tout récemment, l'Office de Comptabilité du Soissonnais indiquait qu'un prix de vente de 113 francs pour les blés de la récolte 1935 était indispensable pour couvrir les dépenses.

Le blé à 68 francs est inférieur de 45 francs à ce prix de revient. Croit-on que l'Agriculture puisse tenir encore longtemps à ce régime ?

Les producteurs, petits ou grands, ne veulent plus se ruiner pour servir les intérêts de la grande industrie. Ils sont fatigués d'une politique de division menée pour les exploiter.

A. G. P. B.

La PRODUCTION et la VENTE des FRUITS en AMÉRIQUE

Sous la présidence de M. Cathala, ministre de l'Agriculture et devant une assistance composée de personnalités du monde scientifique agricole, commercial et de l'Administration, M. S.-F. Héranget, ingénieur agricole, chargé de mission aux Etats-Unis par le Ministère de l'Agriculture, la Ligue Nationale de lute contre les ennemis des cultures, l'Association Française des Exportations agricoles et le Comité National Interprofessionnel des Fruits et Légumes, a donné une conférence sur « Les méthodes de production et de vente de fruits en Amérique ».

M. Caffin, président du Comité National Interprofessionnel des Fruits et Légumes a présenté l'orateur en faisant ressortir le rôle de la propagande interprofessionnelle collective dans l'amélioration de la production et la nécessité de continuer cette propagande si nous désirons nous affranchir d'importations toujours coûteuses.

M. Héranget, après avoir décrit le monde agricole américain a procédé à l'examen des méthodes et des techniques américaines de production, précisées les conditions de la lutte contre les ennemis des cultures et exposé les principes de la standardisation et leur application.

En conclusion, il estime que beaucoup de ce qui a été fait en Amérique, pourrait être tenté en France, d'autant plus que les conditions de la production, les frais qui la grevent sont sensiblement les mêmes en France et aux Etats-Unis et que le producteur américain est aussi individualiste et prudent que le producteur français.

Il n'est pas douteux que les consommateurs français qui ont bénéficié de l'effort d'amélioration effectué par nos producteurs depuis quelques années et qui ont pu, comme le leur conseille le corps médical, utiliser plus de bons fruits dans leur alimentation, n'appellent de leurs vœux cette nouvelle transformation de la production française, qui leur permettrait d'user encore davantage des fruits.

M. Cathala, après avoir félicité l'orateur, a résumé les enseignements de la mission de M. Héranget. Le ministre de l'Agriculture a fait valoir la nécessité d'adapter les méthodes américaines aux conditions particulières de la culture française.

Le Ministre est persuadé que les producteurs français feront l'effort nécessaire pour ajouter les signes extérieurs aux qualités gustatives bien connues de leurs fruits et qu'une étroite collaboration des techniciens et des praticiens permettra à la France de produire les fruits que demande la consommation.

En 2^e PAGE :

La Culture des Pêchers en plein vent

Les droits des Vignerons aux plantations des Vignes

Pour faire valoir leurs droits aux plantations, les vignerons qui désirent se conformer à la loi doivent dans tous les cas, quel que soit le motif invoqué, faire une déclaration de plantation et s'il y a lieu une déclaration d'arrachage, à leur mairie et à la recette ruraliste du lieu où sont les terrains.

Les plantations destinées à maintenir le vignoble sur une surface égale à l'intérieur d'une même exploitation restent partout autorisées ; ces plantations doivent être limitées surface par surface aux vignes qui ont été arrachées ou qui doivent être arrachées suivant les règles suivantes :

VIGNES ARRACHÉES DEPUIS LE 1^{er} OCTOBRE 1931

D'après la loi du 8 juillet 1933, qui n'a pas été modifiée sur ce point, demeure autorisé le remplacement à surface égale de vignes qui ont été arrachées depuis le 1^{er} octobre 1931 et qui n'ont pas été compensées depuis cette date par des plantations nouvelles dans la même exploitation.

Cette disposition de la loi pourrait être abrogée par un nouveau texte et les vignerons qui désirent en profiter ont intérêt à planter au plus tôt, en faisant d'urgence une déclaration tardive d'arrachage admise par l'administration.

ARRACHAGES ET PLANTATIONS ACTUELLES

Les vignes arrachées doivent, en principe, être remplacées dans l'année de l'arrachage ou l'année suivante mais beaucoup de replantations sont autorisées avec des délais, dans le Centre-Ouest :

- 1° Dans les régions à appellation d'origine en vertu de la présomption légale (Champagne, Bordeaux) et dans celles à appellation (Anjou, Bourgueil, Vouvray, etc., etc) soussignée avant le 1^{er} janvier 1926 sont permis :

La plantation à surface égale de vignes arrachées depuis moins de cinq ans.

Le remplacement jusqu'au 1^{er} août 1936 de vignes qui devront être arrachées dans un délai de trois ans.

Les vignes replantées en vertu de cette disposition devront être reconstituées avec des cépages et dans des terrains ayant droit à l'appellation d'origine.

- 2° Dans les régions bénéficiant d'une appellation d'origine revendiquée après le 1^{er} janvier 1926 et dans les régions qui n'ont droit à aucune appellation il est également permis de remplacer, jusqu'au 1^{er} août 1936, les vignes qui seront arrachées dans un délai de trois ans, mais il faut que la plantation nouvelle soit faite avec des cépages choisis sur une liste

dressée par les services agricoles de chaque département.

Les cépages autorisés comportent généralement tous les cépages français et les meilleurs hybrides. Se renseigner auprès du Directeur des Services agricoles de son département.

Il faut également, pour bénéficier de cette disposition, que la superficie des vignobles cultivés dans le département ne se soit pas accrue de 1922 à 1932, et tous les départements du Centre-Ouest, avec ou sans appellation, ont droit de replanter des cépages choisis, trois ans avant l'arrachage, sauf la Loire-Inférieure et la Vendée qui ont augmenté la superficie de leurs vignobles de 1922 à 1932.

Les dispositions qui précèdent intéressent tous les planteurs de nos régions qui ont intérêt à bénéficier des avantages actuels en plantant de suite et en tout cas avant la date limite du 1^{er} août 1936, c'est-à-dire dans les six premiers mois de l'année prochaine en remplacement des vignes qu'ils ont l'intention d'arracher dans le délai de trois ans, ce qui leur permettra d'avoir des jeunes vignes en pleine production au moment de l'arrachage : la date du 1^{er} août 1936 ne sera pas prorogée.

PLANTATIONS NOUVELLES

Dans les départements où la superficie des vignes n'accuse pas d'augmentation depuis 1920 les plantations nouvelles sont autorisées jusqu'à concurrence d'un hectare par exploitation distincte ; ceux qui possèdent déjà des vignes sont autorisés à porter à un hectare la superficie de leur vignoble.

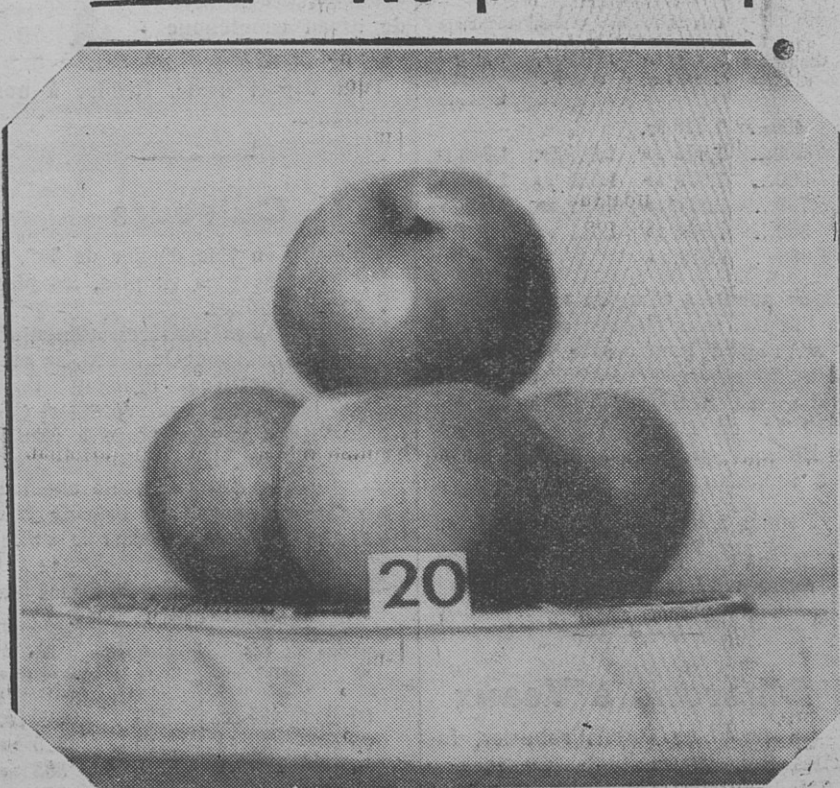
Les départements qui ont droit à la plantation d'un hectare dans le Centre-Ouest sont : le Cher, l'Allier, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher, le Loiret, la Nièvre, le Puy-de-Dôme et la Sarthe ; les autres départements du bassin de la Loire n'ont pas droit, cette année à la plantation d'un hectare, droit qu'ils pourront obtenir quand la superficie de leurs vignes sera en diminution sur l'année 1920, sauf changement toujours possible des lois en vigueur.

Les plantations nouvelles pour la consommation familiale restent partout autorisées, mais il faut que la totalité des vins produits par les plantations anciennes et nouvelles soit entièrement utilisée par le producteur, sa famille et son personnel et aucune pièce de vigne pour la vente de ses vins ne pourra lui être délivrée.

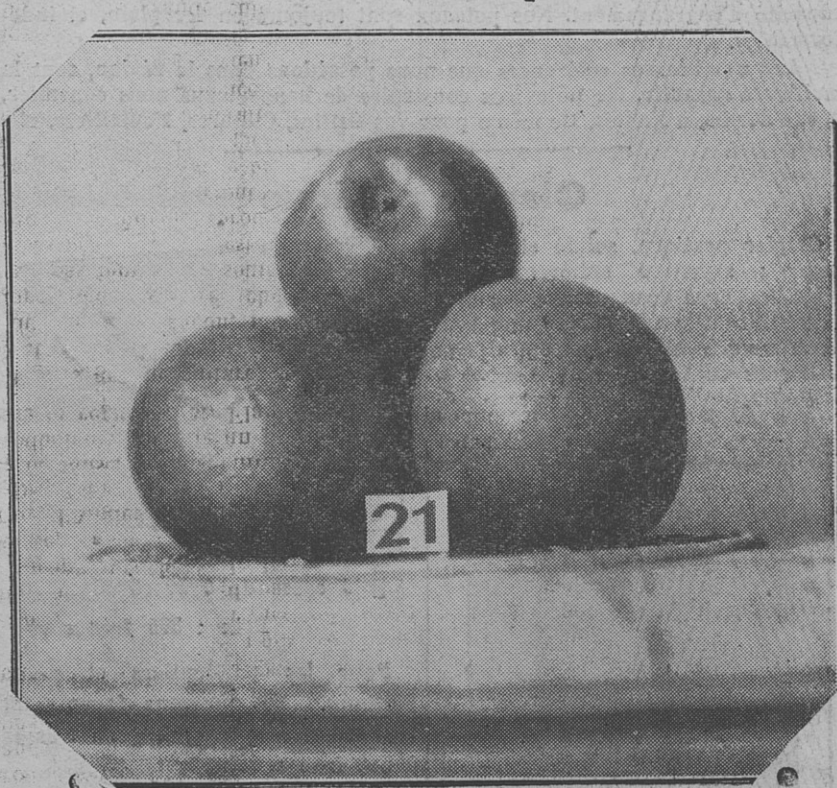
DISPOSITIONS COMMUNES A TOUS LES PLANTEURS

Les déclarations d'arrachage et de plantation doivent être souscrites un mois à l'avance, l'une à la mairie

Ne plantez que des variétés de pommes recommandables



Reinette de Parthenay



Reinette de Saintonge



Reinette de Caux

Photos T. Semaine

du déclarant, l'autre à la recette bu-
raliste dont dépend le terrain.

Les formalités à remplir seront
indiquées par le service des contri-
butions indirectes.

Le remplacement de manquants
dans une vigne ne donne pas lieu à
déclaration, sauf dans le cas où le
remplacement augmenterait le nom-
bre de ceps existant au 8 juillet 1933.

Il est défendu de planter des cé-
pages prohibés (Pothello et le Noah
dans notre région), même pour la
consommation familiale.

Les vignobles de plus de 30 hec-
tares et les Sociétés sont soumis à
des règles spéciales.

La présente notice est conforme à
l'interprétation publiée par la Con-
fédération Générale des Vignerons
du Centre-Ouest dans son guide :
« Le Vigneron devant la loi ».

Le Président du Syndicat
des Viticulteurs Pépiniéristes
du Centre-Ouest,

J. FOULONNEAU,
Saint-Christophe-la-Croquerie
(Maine-et-Loire).

POUR VOS SOINS DENTAIRES
Pas de discutions, Maison de confiance
Prix inébranlables à qualité égale

Extraction SANS DOULEUR, 5 et 10 fr.
Nous soignons les Ass. sociaux au tarif
DENTISTES d'IDALGO de PARIS
Pass. Pommeraye, Gal. Statues, Nantes

Nouveauté et Tradition

L'agriculteur est traditionnellement
et il a raison. En matière d'engrais,
notamment, il peut être dangereux
d'essayer sans discernement tous les
produits nouveaux que l'on trouve
sur le marché. Mais ce n'est pas une
raison pour se limiter aux engrais
classiques du XIX^e siècle. Depuis, la
science a marché, et ses découvertes
se traduisent par des applications
pratiques qu'il ne faut pas ignorer.

Ainsi Georges Claude, le grand
savant français que ses découvertes
ont rendu célèbre, a trouvé moyen
de réaliser une association potasse-
azotée fort intéressante qui a été
dénommée le Potazote. Cet engrais,
fabriqué par un procédé particu-
lièrement ingénieux, s'est révélé
extrêmement intéressant. Depuis
quelques années, son efficacité ne
se dément pas et sa vente ne fait
que s'accroître. Là est la pierre de
touche de la qualité d'un engrais.

Le Président,
MARCEL CHAUVET,

Les Doléances d'un Clou

Je ne suis qu'un pauvre clou qui
ne demande qu'à jouer son rôle de
clou.

Je suis cependant en disgrâce.

Prêt à pénétrer dans les pièces de
bois que je dois tenir assemblées, je
tendais ma tête au marteau qui de-
vait m'enfoncer dans mon logement
fautif. Ce n'est vraiment pas de ma
faute si le marteau au lieu de me
frapper d'aplomb m'a porté ses
coups de telle sorte que je n'ai pu
lui résister et que je me suis replié
sur moi-même.

Et c'est pourtant moi qui suis tenu
pour responsable. Mon maître m'a
rejeté en m'injuriant et en disant
que je ne valais rien. Et nous som-
mes là un certain nombre, tordus,
meurtris, inutilisables. Ce n'est pas
juste et nous allons nous révolter.

Justement il y a à côté de nous quel-
ques poignées d'engrais dans le fond
d'un sac, qui se plaignent amère-
ment de notre maître. Il paraît que,
là aussi, c'est un cas de maladresse.

Cet engrais, qui s'appelle la Potasse,
a été mal employé, notre maître l'a
mis dans un sol mal préparé, ne lui
a pas donné le temps nécessaire à
se répandre dans le sol, ne lui a pas
donné la chaux utile à sa transfor-
mation, a semé de suite après
son épandage, et au lieu de s'inté-
resser à son action indéniable sur
la fructification, lui a demandé d'agir
sur la feuille comme s'il s'agissait
d'un engrais azoté.

Alors, comme dans mon cas, mon
ami l'engrais, poussé de travers par
la faute initiale de notre maître, n'a
pas joué le rôle pour lequel il était
créé, et j'ai entendu mon maître
l'injurier et dire que c'était un sale
engrais qui lui avait perdu sa ré-
colte, qu'il n'en mettrait plus, etc...

Aussi nous avons résolu de lui
adresser une supplique, la voici :

« Les serviteurs inertes du maître,
désireux de lui être utiles jusqu'à la
limite de leurs forces, le supplient
de bien se renseigner sur leur em-
ploi, de bien les employer ensuite,
de ne pas les forcer par sa faute,
sa maladresse ou son ignorance à
ne pas jouer le rôle pour lequel ils
ont été créés.

» Comme ils ont l'orgueil justifié
de pouvoir être utiles, ils le prient
avec respect, mais aussi avec fer-
meté, de ne pas leur imputer des
fautes dont il doit seul se repentir. »

R. de DREUZY.

Engrais P. E. C.

MOIS DE DECEMBRE 1935

Phosphate bicalcique 38 %... 79 »

Engrais binaires 22/22... 82 »

— 15/30... 82 »

Engrais ternaires 8/16/16... 105 »

— 8/13/19... 105 »

— 10/10/20... 108 »

— 4/19/19... 96 »

— 6/12/12... 83 »

— 5/8/12... 73 »

Les 100 kilos,



le cheval

Liste Générale des Étaloins
particuliers destinés à la Montre
en 1936

Karabo, trait, à M. Tharreau Louis,
Maumussou; Hercule, trait à M.
Hardy Julien, Oudon; Camélia-II,
trait, à M. Bonnet Auguste, Saint-
Sulpice-des-Landes; Quinquina, trait,
à M. Bonnet Auguste, Saint-Sulpice-
des-Landes; Farceur, trait postier,
à M. Richard Pierre, Teillé; Dinan,
trait postier, à M. Richard Pierre,
Teillé; Athys, Casque-d'Or, Labin,
Kléber, trait, à M. Renard Eugène,
Erbray; Gagnant, Idalgo, Kloppe,
trait, à M. Gueutier Alphonse, Fercé;
Jarnac, Glorieux, trait, à M. Chau-
vin Marcel, Issé; Brigand, trait, à
M. Esnault Louis, Jaigné-Montiers;
Casino, trait, à M. Guyader Coren-
tin, Meillerie-de-Bretagne; Bouton-
d'Or, trait, à M. Lalloué Rémy, Mois-
don-la-Rivière; Négus, trait, à M.
Collin Joseph, Noyal-sur-Brutz;
Coco, trait, à M. Gretteau Ferdinand,
Petit-Auverné; Garçon, Bayard, trait,
à M. Renard Etienne, Petit-Auverné;
Indigo, trait, à M. Rolland Isidore,
Petit-Auverné; Rapide, trait, à M.
Marchand Julien, Rougé; Bon-Espoir,
trait, à M. Chopin Pierre, Ruffigné;
Heurter, trait, à M. Chopin Pierre,
Ruffigné; Huguenot, trait, à M. Oli-
vier Alfred, Saint-Vincent-des-Lan-
des; Délaissé, trait, à M. Chopin
Jean, Villepot; Jojo, trait, à M. Aous-
tin Jean-Baptiste, Saint-Malo-de-Guer-
sac.

Le Président du Syndicat
des Viticulteurs Pépiniéristes
du Centre-Ouest,

J. FOULONNEAU,
Saint-Christophe-la-Croquerie
(Maine-et-Loire).

POUR VOS SOINS DENTAIRES
Pas de discutions, Maison de confiance
Prix inébranlables à qualité égale

Extraction SANS DOULEUR, 5 et 10 fr.
Nous soignons les Ass. sociaux au tarif
DENTISTES d'IDALGO de PARIS
Pass. Pommeraye, Gal. Statues, Nantes

Nouveauté et Tradition

L'agriculteur est traditionnellement
et il a raison. En matière d'engrais,
notamment, il peut être dangereux
d'essayer sans discernement tous les
produits nouveaux que l'on trouve
sur le marché. Mais ce n'est pas une
raison pour se limiter aux engrais
classiques du XIX^e siècle. Depuis, la
science a marché, et ses découvertes
se traduisent par des applications
pratiques qu'il ne faut pas ignorer.

Ainsi Georges Claude, le grand
savant français que ses découvertes
ont rendu célèbre, a trouvé moyen
de réaliser une association potasse-
azotée fort intéressante qui a été
dénommée le Potazote. Cet engrais,
fabriqué par un procédé particu-
lièrement ingénieux, s'est révélé
extrêmement intéressant. Depuis
quelques années, son efficacité ne
se dément pas et sa vente ne fait
que s'accroître. Là est la pierre de
touche de la qualité d'un engrais.

Le Président,
MARCEL CHAUVET,

Les Doléances d'un Clou

Je ne suis qu'un pauvre clou qui
ne demande qu'à jouer son rôle de
clou.

Je suis cependant en disgrâce.

Prêt à pénétrer dans les pièces de
bois que je dois tenir assemblées, je
tendais ma tête au marteau qui de-
vait m'enfoncer dans mon logement
fautif. Ce n'est vraiment pas de ma
faute si le marteau au lieu de me
frapper d'aplomb m'a porté ses
coups de telle sorte que je n'ai pu
lui résister et que je me suis replié
sur moi-même.

Et c'est pourtant moi qui suis tenu
pour responsable. Mon maître m'a
rejeté en m'injuriant et en disant
que je ne valais rien. Et nous som-
mes là un certain nombre, tordus,
meurtris, inutilisables. Ce n'est pas
juste et nous allons nous révolter.

Justement il y a à côté de nous quel-
ques poignées d'engrais dans le fond
d'un sac, qui se plaignent amère-
ment de notre maître. Il paraît que,
là aussi, c'est un cas de maladresse.

Cet engrais, qui s'appelle la Potasse,
a été mal employé, notre maître l'a
mis dans un sol mal préparé, ne lui
a pas donné le temps nécessaire à
se répandre dans le sol, ne lui a pas
donné la chaux utile à sa transfor-
mation, a semé de suite après
son épandage, et au lieu de s'inté-
resser à son action indéniable sur
la fructification, lui a demandé d'agir
sur la feuille comme s'il s'agissait
d'un engrais azoté.

Alors, comme dans mon cas, mon
ami l'engrais, poussé de travers par
la faute initiale de notre maître, n'a
pas joué le rôle pour lequel il était
créé, et j'ai entendu mon maître
l'injurier et dire que c'était un sale
engrais qui lui avait perdu sa ré-
colte, qu'il n'en mettrait plus, etc...

Aussi nous avons résolu de lui
adresser une supplique, la voici :

« Les serviteurs inertes du maître,
désireux de lui être utiles jusqu'à la
limite de leurs forces, le supplient
de bien se renseigner sur leur em-
ploi, de bien les employer ensuite,
de ne pas les forcer par sa faute,
sa maladresse ou son ignorance à
ne pas jouer le rôle pour lequel ils
ont été créés.

» Comme ils ont l'orgueil justifié
de pouvoir être utiles, ils le prient
avec respect, mais aussi avec fer-
meté, de ne pas leur imputer des
fautes dont il doit seul se repentir. »

R. de DREUZY.

Engrais P. E. C.

MOIS DE DECEMBRE 1935

Phosphate bicalcique 38 %... 79 »

Engrais binaires 22/22... 82 »

— 15/30... 82 »

Engrais ternaires 8/16/16... 105 »

— 8/13/19... 105 »

— 10/10/20... 108 »

— 4/19/19... 96 »

— 6/12/12... 83 »

— 5/8/12... 73 »

Les 100 kilos,

Démonstration par le Fait

Les événements économiques actuels
sont si vastes et complexes qu'ils
comportent, non pas quelques rai-
sons, mais d'innombrables causes;
et comme, par leur importance même,
ils embrassent un champ pour ainsi
dire illimité, il en résulte qu'ils ne
sont guère abordés que sous quel-
ques-uns de leurs angles et jamais
dans leur ensemble. Il adient, par
contre, que certains faits, en appa-
rence secondaires, et échappant au
grand public inaverti, sont plus dé-
monstratifs que tous les commen-
taires, les pompeux discours et les
études à prétentions techniques :
témoin dans sa sécheresse ce tableau
publié par M. R. Bonnicel, dans
« L'Agriculteur » de Constantine et
que commentait récemment notre
courageux et fort documenté confrère
« La Production Française ».

Une semblable situation est-elle
due à des combinaisons qui échappent
aux profanes ? ou à une impar-
donnable indifférence de la part des
pouvoirs publics compétents ? Le fait
est là. Et il est là encore lorsque
nous lisons ce que l'on importe de
maïs et d'orge, produits relativement
secondaires ; mais aussi des haricots,
culture auxiliaire qui, développée
chez nous, constituerait pour nos
agriculteurs une précieuse res-
source.

Il y a ici, comme on le voit, un
double décalage.

Certains diront à cela que les
autres pays sont dans le même cas :
Evidemment. Mais pas plus qu'ils ne
viennent à notre secours, nous n'a-
vons à nous préoccuper, nous, de
ce qui les concerne, et devons con-
sacrer toute notre attention, toute
notre diligence à notre propre dé-
fense.

Entre le 6 et le 30 juillet dernier,
il est entré dans le port de Mar-
seille : un vapeur roumain, l'« Alba-
Julia » ; neuf vapeurs italiens : l'« Mi-
ra », le « Capo-Faro », l'« Egito »,
le « Capo-Pino », le « Sparti-
ento », l'« Egeo », le « Sabia », le
« Cellina » ; trois vapeurs espagnols :
le « Motomar », le « Cabo-Santo-Tomé »,
le « Cabo-Quilates » ; un vapeur
yougoslave, le « Perast » ; un vapeur
anglais, le « Kohistan » ; deux va-
peurs américains : l'« Exchange »,
l'« Exporter » ; deux vapeurs nor-
végiens : l'« Heक्टर », le « Risan-
ger » ; un suédois, le « Ferma » ; un
danois, le « Sonja », et enfin, en tout
pour tout, deux français, la « Cam-
pana » et le « Mendoza ».

Sur ces 22 navires dans notre plus
grand port commercial, notre ma-
rine figure donc pour un coefficient
humiliant de 10 %, ce qui est déjà
déplorable. Mais ce n'est pas tout :
ces 22 unités ont introduit en France
22.433 qx de blé — à un moment
où la mévente du blé national est
pour nos agriculteurs un problème
de vie ou de mort ! — 34.634 qx de
maïs, 10.000 qx d'orge, 1.858.683 qx
de haricots, 5.450 moutons ou
agneaux, et 4.322 quartiers de bœufs.

De cette énonciation, il résulte que,
pour des raisons multiples souvent
énoncées, mais qui n'ont rien perdu
de leur force, nous abandonnons à
nos rivaux sur mer 90 % de nos
transports et ne conservons guère
que ceux qui sont ou étiolés ou —
contractuels, ce qui revient au même
— ou relativement privilégiés par le
caractère colonial de leur trafic.

Mais ce tableau dans sa concision
démontre autre chose encore : C'est
que — nous y insistons — tandis
que les producteurs français de blé
sont frappés par la mévente dans la
mesure que l'on sait, et si grave que
l'Etat a dû intervenir, il est intro-

duit dans un seul de nos ports, en
l'espace d'un mois, près de 223.000 qx
de blé, par conséquent autant de
céréales qui vont venir surcharger
notre marché, déjà engorgé, et com-
pliquer notre situation agricole. Ceci
dit, sans compter ce qui entre dans
les autres ports.

Une semblable situation est-elle
due à des combinaisons qui échappent
aux profanes ? ou à une impar-
donnable indifférence de la part des
pouvoirs publics compétents ? Le fait
est là. Et il est là encore lorsque
nous lisons ce que l'on importe de
maïs et d'orge, produits relativement
secondaires ; mais aussi des haricots,
culture auxiliaire qui, développée
chez nous, constituerait pour nos
agriculteurs une précieuse res-
source.

Il y a ici, comme on le voit, un
double décalage.

Certains diront à cela que les
autres pays sont dans le même cas :
Evidemment. Mais pas plus qu'ils ne
viennent à notre secours, nous n'a-
vons à nous préoccuper, nous, de
ce qui les concerne, et devons con-
sacrer toute notre attention, toute
notre diligence à notre propre dé-
fense.

Entre le 6 et le 30 juillet dernier,
il est entré dans le port de Mar-
seille : un vapeur roumain, l'« Alba-
Julia » ; neuf vapeurs italiens : l'« Mi-
ra », le « Capo-Faro », l'« Egito »,
le « Capo-Pino », le « Sparti-
ento », l'« Egeo », le « Sabia », le
« Cellina » ; trois vapeurs espagnols :
le « Motomar », le « Cabo-Santo-Tomé »,
le « Cabo-Quilates » ; un vapeur
yougoslave, le « Perast » ; un vapeur
anglais, le « Kohistan » ; deux va-
peurs américains : l'« Exchange »,
l'« Exporter » ; deux vapeurs nor-
végiens : l'« Heक्टर », le « Risan-
ger » ; un suédois, le « Ferma » ; un
danois, le « Sonja », et enfin, en tout
pour tout, deux français, la « Cam-
pana » et le « Mendoza ».

Sur ces 22 navires dans notre plus
grand port commercial, notre ma-
rine figure donc pour un coefficient
humiliant de 10 %, ce qui est déjà
déplorable. Mais ce n'est pas tout :
ces 22 unités ont introduit en France
22.433 qx de blé — à un moment
où la mévente du blé national est
pour nos agriculteurs un problème
de vie ou de mort ! — 34.634 qx de
maïs, 10.000 qx d'orge, 1.858.683 qx
de haricots, 5.450 moutons ou
agneaux, et 4.322 quartiers de bœufs.

De cette énonciation, il résulte que,
pour des raisons multiples souvent
énoncées, mais qui n'ont rien perdu
de leur force, nous abandonnons à
nos rivaux sur mer 90 % de nos
transports et ne conservons guère
que ceux qui sont ou étiolés ou —
contractuels, ce qui revient au même
— ou relativement privilégiés par le
caractère colonial de leur trafic.

Mais ce tableau dans sa concision
démontre autre chose encore : C'est
que — nous y insistons — tandis
que les producteurs français de blé
sont frappés par la mévente dans la
mesure que l'on sait, et si grave que
l'Etat a dû intervenir, il est intro-

duit dans un seul de nos ports, en
l'espace d'un mois, près de 223.000 qx
de blé, par conséquent autant de
céréales qui vont venir surcharger
notre marché, déjà engorgé, et com-
pliquer notre situation agricole. Ceci
dit, sans compter ce qui entre dans
les autres ports.

Une semblable situation est-elle
due à des combinaisons qui échappent
aux profanes ? ou à une impar-
donnable indifférence de la part des
pouvoirs publics compétents ? Le fait
est là. Et il est là encore lorsque
nous lisons ce que l'on importe de
maïs et d'orge, produits relativement
secondaires ; mais aussi des haricots,
culture auxiliaire qui, développée
chez nous, constituerait pour nos
agriculteurs une précieuse res-
source.

Il y a ici, comme on le voit, un
double décalage.

Certains diront à cela que les
autres pays sont dans le même cas :
Evidemment. Mais pas plus qu'ils ne
viennent à notre secours, nous n'a-
vons à nous préoccuper, nous, de
ce qui les concerne, et devons con-
sacrer toute notre attention, toute
notre diligence à notre propre dé-
fense.

Entre le 6 et le 30 juillet dernier,
il est entré dans le port de Mar-
seille : un vapeur roumain, l'« Alba-
Julia » ; neuf vapeurs italiens : l'« Mi-
ra », le « Capo-Faro », l'« Egito »,
le « Capo-Pino », le « Sparti-
ento », l'« Egeo », le « Sabia », le
« Cellina » ; trois vapeurs espagnols :
le « Motomar », le « Cabo-Santo-Tomé »,
le « Cabo-Quilates » ; un vapeur
yougoslave, le « Perast » ; un vapeur
anglais, le « Kohistan » ; deux va-
peurs américains : l'« Exchange »,
l'« Exporter » ; deux vapeurs nor-
végiens : l'« Heक्टर », le « Risan-
ger » ; un suédois, le « Ferma » ; un
danois, le « Sonja », et enfin, en tout
pour tout, deux français, la « Cam-
pana » et le « Mendoza ».

Sur ces 22 navires dans notre plus
grand port commercial, notre ma-
rine figure donc pour un coefficient
humiliant de 10 %, ce qui est déjà
déplorable. Mais ce n'est pas tout :
ces 22 unités ont introduit en France
22.433 qx de blé — à un moment
où la mévente du blé national est
pour nos agriculteurs un problème
de vie ou de mort ! — 34.634 qx de
maïs, 10.000 qx d'orge, 1.858.683 qx
de haricots, 5.450 moutons ou
agneaux, et 4.322 quartiers de bœufs.

De cette énonciation, il résulte que,
pour des raisons multiples souvent
énoncées, mais qui n'ont rien perdu
de leur force, nous abandonnons à
nos rivaux sur mer 90 % de nos
transports et ne conservons guère
que ceux qui sont ou étiolés ou —
contractuels, ce qui revient au même
— ou relativement privilégiés par le
caractère colonial de leur trafic.

Mais ce tableau dans sa concision
démontre autre chose encore : C'est
que — nous y insistons — tandis
que les producteurs français de blé
sont frappés par la mévente dans la
mesure que l'on sait, et si grave que
l'Etat a dû intervenir, il est intro-

duit dans un seul de nos ports, en
l'espace d'un mois, près de 223.000 qx
de blé, par conséquent autant de
céréales qui vont venir surcharger
notre marché, déjà engorgé, et com-
pliquer notre situation agricole. Ceci
dit, sans compter ce qui entre dans
les autres ports.

Une semblable situation est-elle
due à des combinaisons qui échappent
aux profanes ? ou à une impar-
donnable indifférence de la part des
pouvoirs publics compétents ? Le fait
est là. Et il est là encore lorsque
nous lisons ce que l'on importe de
maïs et d'orge, produits relativement
secondaires ; mais aussi des haricots,
culture auxiliaire qui, développée
chez nous, constituerait pour nos
agriculteurs une précieuse res-
source.

Il y a ici, comme on le voit, un
double décalage.

Certains diront à cela que les
autres pays sont dans le même cas :
Evidemment. Mais pas plus qu'ils ne
viennent à notre secours, nous n'a-
vons à nous préoccuper, nous, de
ce qui les concerne, et devons con-
sacrer toute notre attention, toute
notre diligence à notre propre dé-
fense.

Entre le 6 et le 30 juillet dernier,
il est entré dans le port de Mar-
seille : un vapeur roumain, l'« Alba-
Julia » ; neuf vapeurs italiens : l'« Mi-
ra », le « Capo-Faro », l'« Egito »,
le « Capo-Pino », le « Sparti-
ento », l'« Egeo », le « Sabia », le
« Cellina » ; trois vapeurs espagnols :
le « Motomar », le « Cabo-Santo-Tomé »,
le « Cabo-Quilates » ; un vapeur
yougoslave, le « Perast » ; un vapeur
anglais, le « Kohistan » ; deux va-
peurs américains : l'« Exchange »,
l'« Exporter » ; deux vapeurs nor-
végiens : l'« Heक्टर », le « Risan-
ger » ; un suédois, le « Ferma » ; un
danois, le « Sonja », et enfin, en tout
pour tout, deux français, la « Cam-
pana » et le « Mendoza ».

Sur ces 22 navires dans notre plus
grand port commercial, notre ma-
rine figure donc pour un coefficient
humiliant de 10 %, ce qui est déjà
déplorable. Mais ce n'est pas tout :
ces 22 unités ont introduit en France
22.433 qx de blé — à un moment
où la mévente du blé national est
pour nos agriculteurs un problème
de vie ou de mort ! — 34.634 qx de
maïs, 10.000 qx d'orge, 1.858.683 qx
de haricots, 5.450 moutons ou
agneaux, et 4.322 quartiers de bœufs.

De cette énonciation, il résulte que,
pour des raisons multiples souvent
énoncées, mais qui n'ont rien perdu
de leur force, nous abandonnons à
nos rivaux sur mer 90 % de nos
transports et ne conservons guère
que ceux qui sont ou étiolés ou —
contractuels, ce qui revient au même
— ou relativement privilégiés par le
caractère colonial de leur trafic.

Mais ce tableau dans sa concision
démontre autre chose encore : C'est
que — nous y insistons — tandis
que les producteurs français de blé
sont frappés par la mévente dans la
mesure que l'on sait, et si grave que
l'Etat a dû intervenir, il est intro-

duit dans un seul de nos ports, en
l'espace d'un mois, près de 223.000 qx
de blé, par conséquent autant de
céréales qui vont venir surcharger
notre marché, déjà engorgé, et com-
pliquer notre situation agricole. Ceci
dit, sans compter ce qui entre dans
les autres ports.

Une semblable situation est-elle
due à des combinaisons qui échappent
aux profanes ? ou à une impar-
donnable indifférence de la part des
pouvoirs publics compétents ? Le fait
est là. Et il est là encore lorsque
nous lisons ce que l'on importe de
maïs et d'orge, produits relativement
secondaires ; mais aussi des haricots,
culture auxiliaire qui, développée
chez nous, constituerait pour nos
agriculteurs une précieuse res-
source.

Il y a ici, comme on le voit, un
double décalage.

Certains diront à cela que les
autres pays sont dans le même cas :
Evidemment. Mais pas plus qu'ils ne
viennent à notre secours, nous n'a-
vons à nous préoccuper, nous, de
ce qui les concerne, et devons con-
sacrer toute notre attention, toute
notre diligence à notre propre dé-
fense.

Entre le 6 et le 30 juillet dernier,
il est entré dans le port de Mar-
seille : un vapeur roumain, l'« Alba-
Julia » ; neuf vapeurs italiens : l'« Mi-
ra », le « Capo-Faro », l'« Egito »,
le « Capo-Pino », le « Sparti-
ento », l'« Egeo », le « Sabia », le
« Cellina » ; trois vapeurs espagnols :
le « Motomar », le « Cabo-Santo-Tomé »,
le « Cabo-Quilates » ; un vapeur
yougoslave, le « Perast » ; un vapeur
anglais, le « Kohistan » ; deux va-
peurs américains : l'« Exchange »,
l'« Exporter » ; deux vapeurs nor-
végiens : l'« Heक्टर », le « Risan-
ger » ; un suédois, le « Ferma » ; un
danois, le « Sonja », et enfin, en tout
pour tout, deux français, la « Cam-
pana » et le « Mendoza ».

Sur ces 22 navires dans notre plus
grand port commercial, notre ma-
rine figure donc pour un coefficient
humiliant de 10 %, ce qui est déjà
déplorable. Mais ce n'est pas tout :
ces 22 unités ont introduit en France
22.433 qx de blé — à un moment
où la mévente du blé national est
pour nos agriculteurs un problème
de vie ou de mort ! — 34.634 qx de
maïs, 10.000 qx d'orge, 1.858.683 qx
de haricots, 5.450 moutons ou
agneaux, et 4.322 quartiers de bœufs.

De cette énonciation, il résulte que,
pour des raisons multiples souvent
énoncées, mais qui n'ont rien perdu
de leur force, nous abandonnons à
nos rivaux sur mer 90 % de nos
transports et ne conservons guère
que ceux qui sont ou étiolés ou —
contractuels, ce qui revient au même
— ou relativement privilégiés par le
caractère colonial de leur trafic.

Mais ce tableau dans sa concision
démontre autre chose encore : C'est
que — nous y insistons — tandis
que les producteurs français de blé
sont frappés par la mévente dans la
mesure que l'on sait, et si grave que
l'Etat a dû intervenir, il est intro-

duit dans un seul de nos ports, en
l'espace d'un mois, près de 223.000 qx
de blé, par conséquent autant de
céréales qui vont venir surcharger
notre marché, déjà engorgé, et com-
pliquer notre situation agricole. Ceci
dit, sans compter ce qui entre dans
les autres ports.

Une semblable situation est-elle
due à des combinaisons qui échappent
aux profanes ? ou à une impar-
donnable indifférence de la part des
pouvoirs publics compétents ? Le fait
est là. Et il est là encore lorsque
nous lisons ce que l

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 9 Décembre 1935

ANIMAUX	Arrivés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif.			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	3 160	3 045	5 50	4 70	3 60	6 00	3 30	2 58	1 80	3 72
Vaches.....	2 066	1 950	5 30	4 30	3 30	6 40	3 18	2 35	1 65	4 10
Taureaux.....	466	460	4 40	4 00	3 50	4 90	2 65	2 20	1 75	3 08
Veaux.....	1 780	1 660	8 80	7 20	6 40	10 00	5 28	4 10	3 52	6 00
Moutons.....	11 114	11 000	14 20	10 30	8 40	15 70	7 10	4 85	3 70	7 85
Porcs.....	2 095	2 095	6 14	5 86	4 58	6 72	4 30	4 10	3 20	4 70

Du Jeudi 12 Décembre 1935

Bœufs.....	1.444	1.335	5 60	4 80	3 70	6 10	3 35	2 65	1 85	3 78
Vaches....	952	840	5 40	4 40	3 40	6 60	3 25	2 42	1 70	4 22
Taureaux..	255	245	4 50	4 10	3 60	5 00	2 70	2 25	1 80	3 10
Veaux.....	1.674	1.580	9 00	7 40	6 60	10 20	5 40	4 20	3 63	6 12
Moutons...	6.707	6.400	14 60	10 70	8 80	16 10	7 30	5 02	3 87	6 05
Porcs.....	9.283	9.283	6 00	5 72	4 42	6 56	4 20	4 00	3 10	4 60

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS : 5.686. — Maine-et-Loire, 160; Sarthe, 319; Mayenne, 436; Loire-Inférieure, 75; Indre-et-Loire, 30; Deux-Sèvres, 75; Vienne, 75; Vendée, 205. VEAUX : 1.785. — Maine-et-Loire, 60; Sarthe, 280; Indre-et-Loire, 40; Deux-Sèvres, 20.

Pommes de Terre de Semence

L'Union Morbihannaise des Syndicats de production de Plantes de Pommes de terre nous fait connaître qu'elle peut livrer en décembre à nos adhérents des plants de pommes de terre aux prix suivants :

Plant de pommes de terre sélectionné du Syndicat de Lanvaux
(Pureté 995 pour 1.000. Certificat officiel C.O.C.)

	1 ^{re} cat.	2 ^e cat.	3 ^e cat.
Dikke Muizen.....	95 fr.	90 fr.	
Industrie.....	89 fr.	75 fr.	
Saucesse de Bretagne.....	95 fr.	85 fr.	

Plant de pommes de terre de Syndicats au stage
(Pureté au moins égale à 990 p. 1.000.)

	1 ^{re} cat.	2 ^e cat.	3 ^e cat.
Dikke Muizen.....	96 fr.	88 fr.	épous.
Early rose.....	manq.	manq.	78 fr.
Feu Doré.....	manq.	manq.	81 fr.
Industrie.....	manq.	épous.	72 fr.
Institut de Beauvais.....	manq.	manq.	59 fr.
Konsuragis.....	manq.	manq.	69 fr.
Rosa.....	manq.	112 fr.	107 fr.
Saucesse de Bretagne.....	manq.	89 fr.	81 fr.

L'Union Morbihannaise nous prie de rappeler que ses semences sont vendues avec les garanties suivantes : Originaires des meilleurs rayons du Morbihan pour chaque variété demandée ;

Inspectées au moment de la mise en sacs scellés par cet inspecteur ; Garanties d'un pourcentage de pureté de 99 1/2 % pour les plants du Syndicat de Lanvaux et de 99 % pour ceux des Syndicats au stage, d'un pourcentage de germination moyen aussi élevé que les procédés de la science agricole moderne le permettent ;

D'un état sanitaire parfait. Les prix s'entendent aux 100 kilos logés, départ des Centres de production du Morbihan.

Transmettez toutes vos commandes au Syndicat Central, 2, rue Scribe, à Nantes.

Autres variétés, en bonnes semences ordinaires. Nous consulter.

La Ferme expérimentale d'Avrillé (M.-et-L.), dont beaucoup de nos adhérents ont pu apprécier la qualité des semences, dispose cette année des variétés de pommes de terre suivantes, d'une pureté de 95,5 % :

Industrie.....	50 fr.
Institut de Beauvais.....	55 fr.
Abondance de Metz.....	65 fr.

Ces prix s'entendent aux 100 kilos, logés, départ gare Montreuil-Belfroi (M.-et-L.). Réduction de 5 francs par commande égale ou supérieure à 500 kilos, en une ou plusieurs variétés.

La pomme de terre Abondance de Metz est remarquable par sa vigueur,

Offres et Demandes

Service réservé à nos adhérents. Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes. Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

106. — Vignobles et pépinières des meilleures variétés d'hybrides sélectionnées autorisées par la loi : Seibel blanc 4980, Seibel rouge n° 4643, 5437, 5455, 5487, 8745 ; très beaux plants et boutures. Prix spéciaux par grosse quantité. S'adresser à Terrien-Brelet, viticulteur, au Bourg, La Chapelle-Basse-Mer (L.-L.).

128. — Vignobles et pépinières des meilleures variétés de PLANTS GREFFÉS RACINÉS, Greffons sélectionnés : Muscadet, Gros-Plant, Pinot et Colombard ; variétés d'hybrides autorisées par la loi : Seibel n° 4980 blanc, Seibel 4643 et 5455 rouge, Baco n° 1 rouge ; autres variétés. Prix spéciaux pour grosses quantités. S'adresser à Meneux Auguste, viticulteur au Guineau, La Chapelle-Basse-Mer ; 37 ans d'expérience en plants greffés et producteurs directs.

129. — A vendre BEAUX PLANTS DE VIGNES hybrides producteurs directs des meilleures variétés sélectionnées, autorisées par la loi et produisant un très bon vin, recherché pour la consommation familiale. Boutures et plants racinés, plants choix extra : Blancs, Seibel 889, 4986, 6468 ; Baco 22 A, etc. Rouges : Seibel 4643, 5163, 5455 ; Baco n° 1 ; Gaillard n° 2 ; Bertille Seyve 2862 (dit Commandant), etc. ainsi qu'autres variétés d'hybrides anciens et nouveaux. Très beaux plants greffés, bien soudés et racinés, choix extra ; greffons sélectionnés, greffés sur 39/9 et Rupestris du Lot, au choix de l'acheteur ; Muscadet, Gros-Plant, Pinot, Colombard, Gamay, Riesling (plants extra précoces). Hybrides nouveaux greffés : Seibel blancs 10173, Seyve Villard 5276 ; Seibel rouges 8745, 10096. Authenticité garantie. Prix-courant franco sur demande. Souscription ouverte aux hybrides et plants greffés pour l'automne 1936, aux meilleures conditions possibles. S'adresser à M. Allard Jules, au Guineau, La Chapelle-Basse-Mer (Loire-Inf.).

137. — A vendre beaux PLANTS D'ASPERGES « Grosse hâtive d'Argenteuil », plant sélectionné extra. S'adresser Robert Maurice, à Sainte-Luce (L.-L.).

141. — A vendre pour reboisement ou bordures, plusieurs milliers SUPERBES CHARMES contreplantés, 2 à 3 mètres. Prix par unité, 6 fr. ; par dizaine, 55 fr. ; par cent, 500 fr. ; départ gare, Domaine Carheil, Plessé (Loire-Inf.).

144. — A vendre PLANTS DE VIGNES racinés extras, Hybrides producteurs directs : Blancs : Seibel n° 880, 4986, 5409, 6468, Baco 22 A. Rouges : Seibel n° 4643, « Roi des Noirs » 5437, 5455, 5487, 8745, Baco n° 1, Bertille Seyve 2862 et « Le Commandant ». Plants greffés sur 39/9. Muscadet, Gros-Plant, Gros-Lot, Colombard et Pinot. Hybrides greffés également sur 39/9.

Seibel n° 7053, 8357, 8365, 8745, 8916, 10173, 11803, Seyve-Villard 5276. Authenticité absolue garantie sur facture. Prix-courant franco. Renseignements sur le décret du 30 juillet 1935 concernant les plantations fournis sur demandes.

S'adresser à M. A. Anneau, Le Chêne, La Chapelle-Basse-Mer.

150. — Pépinières J. ROULON-NEAU, Saint-Christophe-la-Croix (M.-et-L.), offrent franco toutes les variétés de 10 pommières 2 m., 0 m. 10 à 0 m. 12 de tige, 100 fr. ; 10 pommières basse tige variées, 40 fr. Plants de vigne greffés : Muscadet, Gros-Plant, Pineau de la Loire, Colombard, Gros-Lot, de 550 à 600 fr. le mille. Hybrides greffés et racinés 5455, 4643, 4986, etc. Catalogue franco.

156. — Très belles GRIFFES ASPERGES « Grosse hâtive d'Argenteuil », plants sélectionnés ; nombreuses références et lettres de félicitations. Félix Jovy, Pierre-Percée, La Chapelle-Basse-Mer.

163. — A vendre, PLANTS DE VIGNES greffés, très sélectionnés, dans les meilleures variétés du pays. S'adresser à Emerigand Armand, viticulteur, Le Pallet (L.-L.).

164. — A vendre, PLANTS DE VIGNES greffés et racinés des meilleures variétés du Centre et de l'Ouest. Plants recommandés : Seibel 5455, 4643, Baco n° 1 ; blancs Seibel 4986, 880, Baco 22 A. Ainsi qu'anciennes variétés Auxerrois, Gaillard, etc. Arbres fruitiers, grappes de raisins sélectionnées. Clôtures brandes pour protéger vignobles et jardins, toutes dimensions. Prix-courant franco sur demande. S'adresser à M. Chesneau Fernand, horticulteur, La Bernerie.

165. — A louer pour la Toussaint 1936, DEUX TRES BONNES FERMES. S'adresser au Syndicat.

170. — A vendre d'occasion VIS DE PRESOIR « Marmonier » de 120 mm, plateau charpente métallique, à ressort trois vitesses, cage en six pièces, état neuf. S'adresser Vinet, 171, route de Vertou, Nantes.

171. — A vendre BELLE CHIENNE EPAGNEULE, 4 ans. Arrête ; rapporte, Garantie ; 350 francs. M. Landois, 9, rue Gresset, Nantes.

172. — A louer UN TERRAIN MARAICHER, avec irrigation d'eau et habitation située à Nantes. S'adresser au Syndicat.

173. — A louer pour la Toussaint 1936, UNE FERME de 12 hectares, Saint-Herblain, près Nantes. S'adresser au Syndicat.

174. — A louer pour la Toussaint 1936, UNE FERME de 14 hectares, au Vigneau, en Saint-Herblain. S'adresser Veillet, La Bourderie, Saint-Herblain.

175. — A vendre, cause décès, BONNE JUMENT pommelée, 6 ans, hauteur 1 m. 54, apte à tous travaux agricoles, n'ayant peur de rien. S'adresser au Syndicat ou chez Mme veuve Guilbaud, au Douet, Saint-Sébastien-sur-Loire.

176. — A vendre, très bonne JUMENT ARDENNAISE alezane, 6 ans, taille 1 m. 61, forte trotteuse, convient pour culture ou camionnage. Essai à volonté. S'adresser au Syndicat.

leures variétés du Centre et de l'Ouest. Plants recommandés : Seibel 5455, 4643, Baco n° 1 ; blancs Seibel 4986, 880, Baco 22 A. Ainsi qu'anciennes variétés Auxerrois, Gaillard, etc. Arbres fruitiers, grappes de raisins sélectionnées. Clôtures brandes pour protéger vignobles et jardins, toutes dimensions. Prix-courant franco sur demande. S'adresser à M. Chesneau Fernand, horticulteur, La Bernerie.

165. — A louer pour la Toussaint 1936, DEUX TRES BONNES FERMES. S'adresser au Syndicat.

170. — A vendre d'occasion VIS DE PRESOIR « Marmonier » de 120 mm, plateau charpente métallique, à ressort trois vitesses, cage en six pièces, état neuf. S'adresser Vinet, 171, route de Vertou, Nantes.

171. — A vendre BELLE CHIENNE EPAGNEULE, 4 ans. Arrête ; rapporte, Garantie ; 350 francs. M. Landois, 9, rue Gresset, Nantes.

172. — A louer UN TERRAIN MARAICHER, avec irrigation d'eau et habitation située à Nantes. S'adresser au Syndicat.

173. — A louer pour la Toussaint 1936, UNE FERME de 12 hectares, Saint-Herblain, près Nantes. S'adresser au Syndicat.

174. — A louer pour la Toussaint 1936, UNE FERME de 14 hectares, au Vigneau, en Saint-Herblain. S'adresser Veillet, La Bourderie, Saint-Herblain.

175. — A vendre, cause décès, BONNE JUMENT pommelée, 6 ans, hauteur 1 m. 54, apte à tous travaux agricoles, n'ayant peur de rien. S'adresser au Syndicat ou chez Mme veuve Guilbaud, au Douet, Saint-Sébastien-sur-Loire.

176. — A vendre, très bonne JUMENT ARDENNAISE alezane, 6 ans, taille 1 m. 61, forte trotteuse, convient pour culture ou camionnage. Essai à volonté. S'adresser au Syndicat.

273. — CELIBATAIRE, 27 ans, demande place culture, vigne. Libre 1^{er} janvier. S'adresser au Syndicat.

274. — MARAICHER demande jardinier chauffeur, couché, nourri, blanchi. Inutile se présenter si pas sérieux et travailleur. S'adresser au Syndicat.

275. — On demande JEUNE HOMME de 18 à 30 ans, pour culture maraichère. Sérieuses références exigées. S'adresser au Syndicat.

276. — HOMME demandé pour magasin et travaux divers. Logement assuré. S'adresser le matin chez M. Grégoire, négociant en vins, à Beaufort, Vertou.

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région à ce jour : Nantes, le 12 décembre.

Farine de froment.....	123
Blé blanc nouveau.....	74/75
Avoines grises ou noires.....	58
Avoines bigarrées.....	52
Sarrasin Bretagne.....	62
Son bonne fabrication, région.....	49

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ DE PARIS

Clôture
BLES. — Tendances faibles. Disponible, cote officielle, 77 ; courant, 76,75 payé ; prochain, 77 à 77,25 payés ; février, 78,50-78,25 payés ; 3 de janvier, 78,25 à 78,50 ; 3 de février, 80,25 payé ; 3 de mars, 82 payé ; 3 d'avril, 84 payé ; 3 de mai, 84,75 payé.

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 11 décembre.
Artichauts, les 12, 18 fr. — Bette-raves, les 12, 4 fr. — Carottes, le paquet, 0 fr. 30. — Céleri rave, les six, 4 fr. — Céleri blanc, les six, 2 fr. — Choux pommés, les 16, 10 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 1 fr. 50. — Choux Bruxelles, le kilo, 1 fr. 50. — Cresson, les 12, 5 fr. — Chicorées, les 12, 3 fr. — Endives, le kilo, 3 fr. 50. — Escaroles, les 12, 3 fr. — Epinards, le kilo, 2 fr. 50. — Laitues, les vingt, 3 fr. — Mâche, le kilo, 2 fr. — Navets, le paquet, 1 fr. — Noix, le kilo, 2 fr. — Oseille, le kilo, 1 fr. 50. — Oignons, le kilo, 0 fr. 50. — Pommes, le kilo, 0 fr. 50. — Pissenlits, le kilo, 2 fr. — Poireaux, la botte, 2 fr. — Poires, le kilo, 5 fr. — Radis, les 12, 2 fr. 50. — Raisin, le kilo, 4 fr. 50. — Salsifis, le paquet, 1 fr. 50. — Scorsonères, le paquet, 1 fr. 25. — Pommes de terre, le kilo, 0 fr. 40.

156. — Très belles GRIFFES ASPERGES « Grosse hâtive d'Argenteuil », plants sélectionnés ; nombreuses références et lettres de félicitations. Félix Jovy, Pierre-Percée, La Chapelle-Basse-Mer.

163. — A vendre, PLANTS DE VIGNES greffés, très sélectionnés, dans les meilleures variétés du pays. S'adresser à Emerigand Armand, viticulteur, Le Pallet (L.-L.).

164. — A vendre, PLANTS DE VIGNES greffés et racinés des meilleures variétés du Centre et de l'Ouest. Plants recommandés : Seibel 5455, 4643, Baco n° 1 ; blancs Seibel 4986, 880, Baco 22 A. Ainsi qu'anciennes variétés Auxerrois, Gaillard, etc. Arbres fruitiers, grappes de raisins sélectionnées. Clôtures brandes pour protéger vignobles et jardins, toutes dimensions. Prix-courant franco sur demande. S'adresser à M. Chesneau Fernand, horticulteur, La Bernerie.

INSTITUT DENTAIRE NATIONAL

23, Place de la Bourse (angle Rue de la Fosse) — NANTES

Qu'apprécient les gens de la campagne ?

De tout temps, les gens de la campagne ont péniblement gagné l'argent à la sueur de leur front. Par contre, lorsqu'ils veulent obtenir les choses indispensables, ils sont obligés de décaisser beaucoup d'argent. Mieux que tous autres, dans ces conditions, ils apprécient les prix que l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL met volontairement à leur portée parce qu'ils les comparent avec ceux qu'ils payaient précédemment.

Nous rappelons que ces tarifs officiellement pratiqués sont les suivants :
Extraction, la première dent..... 8 fr.
les autres..... 4 fr.
Plombages..... 12 fr.
Dentier, la dent..... 16 fr. 65

Exemple :
Dentier 10 dents, 2 crochets..... 203 fr. 13
Dentier complet, haut et bas..... 499 fr. 50
Les Assurés sociaux sont remboursés 80 % de ces tarifs.
Tous les soins et travaux présentent les garanties de l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL.

Si vous voulez avoir du Foin
Soignez vos Prairies en Décembre avec

C'EST LE MOMENT !

Si vous voulez avoir du Vin
Soignez vos Vignes avec

TH. SALMON
ENGRAIS PRES
ENGRAIS POTASSIQUE
USINE D'ISSÉ (L.)
DOSAGE GARANTI

TH. SALMON
ENGRAIS ORGANIQUE
PRODUIT - RICHOSÉINE - POUR L'AUTOMNE
DOSAGE GARANTI

Le plus puissant reconstituant du Sol
L'ENGRAIS DES GRANDS CRUS

QUALITÉ DURÉE - PRIX INTERESSANTS

ATTENTION !...
Le prix de cet Engrais est basé à dosage équivalent sur les prix nouveaux des scories riches, mais il contient de l'ACIDE PHOSPHORIQUE PREDIGERÉ, de la POTASSE et de l'AZOTE.
Comparez et essayez...

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Le demi-kilo :
Bœufs. — 1^{re} catégorie, 5 à 10 fr. ; 2^e catégorie, 2 à 2,70 ; 3^e catégorie, 1 à 2 fr.
Veau. — 1^{re} catégorie, 5 à 8,50 ; 2^e catégorie, 3 à 3,95 ; 3^e catégorie, 3 fr.
Mouton. — 1^{re} catégorie, 9 fr. ; 2^e catégorie, 7 à 8,50 ; 3^e catégorie, 4 fr.
Porc. — 2 fr. 75 à 6 fr. 50.
Beurre. — 7 fr. à 8 fr. 50.
Œufs. — La douzaine, 8,50 à 9,50.
Lapins. — 4 fr. 50 à 5 fr.
Poulets. — 5 à 5 fr. 50

ANCIENS

Blé, 70 à 72 fr. ; avoines, 55 à 60 fr. ; blé noir, 60 à 65 fr. ; seigle, 48 à 50 fr. ; orge, 60 à 65 fr. ; foin, les 500 kilos, 75 à 90 fr. ; paille, 62 à 65 fr. ; foin, les 100 kilos, 12,50 à 15 fr. ; paille, 3 à 3,25 ; Poulets gros, le demi-kilo, 3 à 3,25 ; canards, 2,50 à 3 fr. ; oies, 2,50 à 2,75 ; pigeons, la couple, 8 à 10 fr. ; lapins, le demi-kilo, 1,50 à 1,75.
Œufs, la douzaine, 8 à 8,50 ; beurre, le demi-kilo, 7 à 7,50.
Bœufs de travail, la paire, 2,500 à 3,500 fr. ; vaches grasses, la pièce, 800 à 1,200 fr. ; vaches laitières, 1,100 à 1,950 fr. ; génisses, 750 à 1,000 fr. ; veaux, le kilo, 3,50 à 4 fr. ; porcs, 4 à 4,25 ; porcs de lait, 100 à 115 fr.

CANDE, 9 décembre.

Blé, 70 fr. les 100 kilos ; orge, 50 à 52 fr. ; avoine, 58 à 60 fr. ; paille, 200 à 220 fr. les 1.000 kilos ; foin, 240 à 260 fr. ; Poules, 24-28 fr. la couple ; poulets, 16-24 fr. la couple ; canards, 15-20 fr. la couple ; pigeons, 7 à 8 fr. la couple ; lapins, 8 à 9 fr. la pièce ; lapins de garenne, 4,50 à 5 fr. la pièce ; oies, la couple, 8 à 10 fr.

POUR LES TERRES PAUVRES EN CHAUX

L'ENGRAIS PHOSPHATÉ PAR EXCELLENCE
SCORIES THOMAS
TOUJOURS A LA BASE D'UNE BELLE RÉCOLTE

LEGUMES SECS
Paris, le 11 décembre.
Marché assez soutenu. Une hausse très vive est possible.
On cote aux 100 kilos, logés, départ :
Flageolets Nord, 240 ; Lingots Nord, 270 ; Vendée, 265 ; Landes, 245 ; Cheviots, 350 ; La Fère, 40 ; Verberie, 48 ; Luc, 35 ; Charlevat, 28 ; Le Pouliguen, 28 à 30.
RUTABAGAS. — Pas de modifications. Le Finistère tient 13 ; le Nord, 15, et Luc, 16.

PAILLES ET FOURRAGES
Paris. — Marché libre.
On cote par balles pressées haute densité, aux 100 kilos départ Centre, Ouest, Nord :
Paille de blé, 8,50 à 11 ; d'avoine, 8 à 10,50 ; d'orge ou escourgeon, 7,50 à 9 fr.
Foin, 20 à 22 ; Luzerne, 25 à 26 ; Trèfle, 17 à 18.

Cours des Vins
Muscadet 1934..... 275 à 300
Muscadet 1935..... 300 à 350
Gros-Plant nouveau..... 100 à 150
Seibel et Othello..... 150 à 170
Noah, suivant degré..... 70 à 90

LIRE LE BULLETIN — C'EST BIEN. SOUTENIR SON SYNDICAT — C'EST MIEUX.

Vient de paraître :

1^{re}
LA BROCHURE PETITS COLIS

Desormais
3 TARIFS
pour vos
PETITS COLIS
(0 à 50 kgs)
VITESSE UNIQUE COLIS AGRICOLES COLIS EXPRESS

2^e
LE BAREME DES PRIX
par département

REMISS GRACIEUSEMENT dans les gares et bureaux de correspondance des Grands Réseaux de Chemins de Fer.

TANTE GERTRUDE

par le grand écrivain
B. NEULLIES

« Croyez-vous que l'on puisse vivre dans la société continue d'un être supérieur ayant pour lui les charmes d'une nature distinguée, capable de tous les dévouements, jeune, séduisant, et qu'on y reste insensible?... Je n'avais jamais aimé... Mon cœur a été à lui tout naturellement! Je l'ai admiré d'abord... puis je me suis aperçue que mon admiration se doublait d'un autre sentiment... »

« Mais vous, tante Gertrude, ne deviez-vous pas prévoir ce danger?... Pourquoi n'avez-vous pour ainsi dire jeté dans ses bras, m'obligeant à passer de longues heures dans sa société, n'ayant que lui pour confident, pour ami?... »

« Malheureuse! Est-ce que j'allais m'imaginer que tu serais assez sotte, assez stupide pour l'appréhender d'un valet que je vais chasser sur l'heure... »

Paula devint encore plus pâle; un véritable effroi parut dans ses yeux bleus.

« Oh! tante Gertrude! supplia-t-elle en joignant les mains, vous ne ferez pas cela! Songez à la petite Madeleine! »

« Par exemple, je m'en moque pas mal! Je ne sais d'une chose: c'est que ce vil manant a osé lever les yeux sur toi, la fille de mon frère, une Neufmoulins! Et je n'ai qu'un regret: c'est que le supplice de la roue n'existe plus pour tous ces coquins! »

Paula entrevit en une subite vision le chagrin du jeune homme en se voyant ainsi chassé, et elle tenta un dernier effort.

« Tante Gertrude, je vous en prie, insista-t-elle, soyez bonne... laissez-moi épouser Jean... »

« Jamais de la vie!... déclara la vieille fille d'une voix tonnante. Et si tu n'oublies pas immédiatement tout ce qui a rapport à cette folie, je te chasse aussi, et définitivement cette fois! »

« Vous n'avez pas cette peine, répondit fièrement M^{me} Wanel, qui vit que toute insistance serait inutile et se leva pour sortir. Jean Bernard ne partira pas seul d'ici... Où il ira je le suivrai! Il m'aime, je le sais; je serai fière de porter son nom et de lutter avec lui, de partager sa pauvreté comme il partagera la mienne... »

« Mais vous agissez mal, tante Gertrude! Vous allez chasser un honnête homme... vous allez mettre dans la misère deux orphelins innocents... »

« Tant pis! c'est la faute! interrompit Mlle de Neufmoulins avec emportement. Tu as fait tout le mal... répare-le! Montre à ce drôle que tu as dans les veines du sang d'une autre espèce que le sien!... Epouse M. Le Sauvier... Alors, à ce prix, j'oublierai son audace; je lui laverai la tête comme il le mérite et je le garderai à mon service. »

« Qu'il fasse la cour à Thérèse, lorsque tu seras partie, ça m'est égal! Mais oser lever les yeux sur ma nièce, la descendante d'un Croisé!... vertugard! ça me fait bondir! Si l'était la sous ma patte, ce misérable, il s'en souviendrait!... »

Et Mlle Gertrude, frémissante de colère, agita ses grands bras d'une façon menaçante, tandis qu'elle dévisageait sa nièce avec une persistance étrange.

Celle-ci, de plus en plus pâle, s'était dirigée vers la porte... Silencieuse, les yeux baissés, la poitrine soulevée, elle paraissait en proie à une profonde émotion. Sur le point de sortir, elle se retourna et leva sur sa tante ses paupières alourdies... Une expression d'humilité se lisait dans son regard humide de larmes.

« Adieu! tante Gertrude... »

La voix était douce et plaintive comme celle d'un enfant. Elle s'arrêta et ses lèvres s'agitèrent comme pour parler encore... Mais, se détournant brusquement, elle s'éloigna, laissant derrière elle le bruit d'un sanglot.

Ce fut la vieille Zoé qui ouvrit cette fois à M^{me} Wanel lorsqu'elle se présenta, dans la matinée, à l'abbaye.

« M. Bernard n'est pas là. Zoé? »

« Madame voulait l'accompagner... interrogea la servante en voyant la jeune femme coiffée du petit chapeau de feutre et vêtue du complet tailleur en drap bleu qu'elle portait habituellement lorsqu'elle allait avec le régisseur visiter les malheureux qu'il lui avait recommandés. »

« Non... oui... répondit M^{me} Wanel, qui semblait oppressée et hors d'haleine. »

« Monsieur ne s'en doutait pas, bien sûr, car il est parti de grand matin et à pied. »

« Bon! Je vais l'attendre, murmura Paula, en pénétrant vivement dans la maison, à la profonde surprise de la vieille bonne, qui était restée ébahie au milieu de la cour. »

Sans s'inquiéter de ce qu'elle pouvait penser, M^{me} Wanel alla tout droit au cabinet du régisseur et s'assit dans le fauteuil qui se trouvait auprès du feu.

Il y avait plus d'une heure qu'elle

était là, accablée sous le poids de ses tristes méditations, enervée par l'attente, quand le pas du jeune homme résonna dans le corridor. En un instant Paula fut debout; mais, avant même qu'elle eût traversé la pièce pour aller à sa rencontre, il l'avait devancée et l'avait accueillie, sanglotante, éperdue.

« Oh! Jean! c'est affreux!... »

« Ce fut tout ce qu'elle put dire. Doucement, il la fit asseoir, en essayant de la consoler, lui parlant comme à un enfant, trouvant dans son cœur des mots de tendresse exquise pour apaiser cette explosion de douleur dont il devinait la cause. Lorsqu'elle fut un peu calmée, elle lui raconta sans rien omettre la scène qui venait de se passer entre elle et sa tante; elle lui dit son désespoir à cette pensée qu'elle était ainsi la cause de la catastrophe qui se préparait pour lui. »

« Jean, écoutait, silencieux, le récit entrecoupé de sanglots... Il interrompait de temps en temps pour essuyer les larmes ou serrer tendrement la petite main tremblante qu'il avait prise dans les siennes... »

Il souffrait à crier; mais seule la pâleur livide de son visage, qu'il savait garder impénétrable, eût pu trahir sa souffrance...

Il se raidissait contre toute émotion, car il sentait que le moment solennel d'accomplir son sacrifice était venu... Il était prêt... Et lorsque Paula, ayant fini de parler, leva sur lui ses grands yeux éplorés, en murmurant: « Jean, qu'allons-nous faire? », ce fut d'une voix basse, mais ferme, qu'il répondit: « Ecoutez-moi, ma bien-aimée... »

Il s'approcha de la jeune femme. Elle pouvait compter les battements précipités de ce cœur qui lui appartenait tout entier.

« Paula, vous croyez à mon amour? Vous savez que je vous aime plus que ma vie même?... Promettez-moi que, quoi qu'il arrive, quoi que je fasse, vous ne douterez jamais de mon affection pour vous... »

« Oh! Jean... pourquoi cette question? »

« Un regard de reproche emplissait les yeux candides levés sur le jeune homme. »

« Comme s'il n'eût pas entendu l'interjection, celui-ci continua: »

« Paula, je ne puis vous épouser... Je n'en ai pas le droit... »

Cette fois, ce fut un vrai cri de douleur qui s'échappa des lèvres de Paula, tandis que Jean reprenait, impassible, se raidissant contre l'émotion: « Il faut oublier ce... beau rêve »

« Si j'étais riche et indépendant, je mettrais ma fortune à vos pieds... Mais je n'ai rien!... Je n'oublierai jamais votre bonté pour moi... Jusqu'à mon dernier soupir, mon cœur ne battra que pour vous... Pardonnez-moi de n'avoir pas eu la force de vous cacher mon amour, de m'être trahi... Cet amour est si pur que je n'ai pas à en rougir... »

(A suivre).

Paula, vaincue, cachait son visage dans ses mains.

« Mlle de Neufmoulins a raison... Vous ne pouvez être la femme d'un valet... Vous vous devez à votre famille, à votre rang... Je partirai... et, moi disparu, votre tante oubliera cette... malheureuse histoire... Ne vous inquiétez pas à mon sujet... Je trouverai une autre situation... Dieu m'aidera!... »

« Si j'étais riche et indépendant, je mettrais ma fortune à vos pieds... Mais je n'ai rien!... Je n'oublierai jamais votre bonté pour moi... Jusqu'à mon dernier soupir, mon cœur ne battra que pour vous... Pardonnez-moi de n'avoir pas eu la force de vous cacher mon amour, de m'être trahi... Cet amour est si pur que je n'ai pas à en rougir... »

NOZAY, 9 décembre.

Le kilo sur pied: bœufs, 2 à 2,25; vaches, 1,80 à 2,10; moutons, 1,25 à 1,60; porcs gras, 3,80 à 4,10; porcs maigres, 4,50 à 4,75; porcs gras, 3,80 à 3,90.

Porcs maigres six à huit semaines, 80 à 105 fr.; porcs de deux à trois mois, 110 à 160 fr.; courants trois à quatre mois, 170 à 220 fr.; truies adultes, 180 à 230 fr.

La couple: poulets, 15 à 24 fr.; poules, 14 à 18 fr.; lapins, 7 à 11 fr. (3 fr. le kilo vivant environ).

Beurre ordinaire, le kilo en gros, 12,50 à 13 fr.; beurre fin, au détail, 14 à 14,25; œufs, 6 fr.

SAINT-JULIEN-DE-VOUVANTES

Ble, 65 à 68 fr.; avoine, 55 à 60 fr.; blé noir, 58 à 60 fr.; seigle, 55 à 58 fr.; orge, 60 à 63 fr.

Foin, les 500 kilos, 90 à 100 fr.; paille, 100 à 105 fr.

Poulets, la couple, gros 25 à 30 fr., moyens 20 à 25 fr., petits 15 à 20 fr.; canards, la pièce, 12 à 14 fr.; oies, 18 à 20 fr.; pigeons, la couple, 8 à 10 fr.; lapins, la pièce, 8 à 10 fr.; œufs, la douzaine, 7,50 à 8 fr.; beurre, le demi-kilo, 5,50 à 6,50.

Cidre nouveau, la barrique, 100 à 120 fr.

Bœufs gras, le kilo sur pied, 2,25 à 2,30; bœufs de travail, la paire, 2,500 à 3,200 fr.; vaches grasses, le kilo, 1,80 à 1,90; vaches laitières, 900 à 1,800 fr.; taureaux, le kilo, 2,50 à 2,60; vaches, 3,50 à 4 fr.; veaux de lait, 3,50 à 4 fr.; génisses, 2,50 à 2,60; moutons, 5 à 5,25; porcs, 4 à 4,10; porcs de lait, 80 à 100 fr.

LA ROCHE-BERNARD

Ble, 75 fr.; avoine, 60 fr.; blé noir,

A VENDRE

Un chargeur de foin Massey-Harris, très bon état — Une machine à traîner sur roues, contenance 200 litres, en très bon état — Un cultivateur Puzos 11 dents, toutes en bon état. Prix à débattre. S'adresser A. BOURCIER, forgeron à Saint-Géréon.

POUR NOËL

Choix considérable:

Voiture de Poupée à partir de 10 fr.

Tricycle à partir de 25 fr.

Autos à partir de 35 fr.

TOUS LES BEAUX JOUETS

MAINGUY

23, Chaussée de la Madeleine NANTES

La Gde Spécialité de Voitures d'Enfants et Lits

Timbres primes - Bons économiques

A vendre TRAVERSES CHENE du LEGE-NANTES pour Chauffage, Clôtures, etc.

Rails, fers profilés, etc... Caisses de wagons bestiaux ou voyageurs

S'adresser: VERNIS, Gare des Sorinières ou GRASSET, Gare de Pont-Rousseau

Je suis in-fa-ti-gable à l'ouvrage depuis que j'ai ma ration de RIZ

Je travaille avec ardeur et sans peine car cette nourriture savoureuse et saine me donne des forces! Donnez le riz à vos chevaux sous forme de "paddy" (riz non décortiqué) après l'avoir fait tremper une heure environ.

Ecrire: BUREAU DU RIZ 62, Rue de Richelieu - PARIS

60 fr.; seigle, 52 fr. Foin, les 500 kilos, 90 fr.; paille, 100 fr. Poulets, la couple, gros 25 à 30 fr., moyens 20 à 25 fr., petits 15 à 20 fr.; canards, la pièce, 11 à 12 fr.; oies, 20 à 25 fr.; pigeons, la couple, 8 à 10 fr.; lapins, la pièce, 12 à 18 fr.; œufs, la douzaine, 8,50 à 9 fr.; beurre, le kilo sur pied, 2 à 2,25; bœufs de travail, la paire, 2,400 à 3,200 fr.; vaches grasses, le kilo, 1,60 à 1,90; vaches laitières, 900 à 1,800 fr.; taureaux, le kilo, 2,50 à 2,60; vaches, 3,50 à 4 fr.; veaux de lait, 3,50 à 4 fr.; génisses, 2,50 à 2,60; moutons, 5 à 5,25; porcs, 4 à 4,10; porcs de lait, 80 à 100 fr.

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

Poulets, la couple, gros 25 à 30 fr., moyens 20 à 25 fr., petits 15 à 20 fr.; canards, la pièce, 12 à 14 fr.; oies, 18 à 20 fr.; pigeons, la couple, 8 à 10 fr.; lapins, la pièce, 8 à 10 fr.; œufs, la douzaine, 7,50 à 8 fr.; beurre, le demi-kilo, 5,50 à 6,50.

SAINT-JULIEN-DE-VOUVANTES

Ble, 65 à 68 fr.; avoine, 55 à 60 fr.; blé noir, 58 à 60 fr.; seigle, 55 à 58 fr.; orge, 60 à 63 fr.

Foin, les 500 kilos, 90 à 100 fr.; paille, 100 à 105 fr.

Poulets, la couple, gros 25 à 30 fr., moyens 20 à 25 fr., petits 15 à 20 fr.; canards, la pièce, 12 à 14 fr.; oies, 18 à 20 fr.; pigeons, la couple, 8 à 10 fr.; lapins, la pièce, 8 à 10 fr.; œufs, la douzaine, 7,50 à 8 fr.; beurre, le demi-kilo, 5,50 à 6,50.

Cidre nouveau, la barrique, 100 à 120 fr.

Bœufs gras, le kilo sur pied, 2,25 à 2,30; bœufs de travail, la paire, 2,500 à 3,200 fr.; vaches grasses, le kilo, 1,80 à 1,90; vaches laitières, 900 à 1,800 fr.; taureaux, le kilo, 2,50 à 2,60; vaches, 3,50 à 4 fr.; veaux de lait, 3,50 à 4 fr.; génisses, 2,50 à 2,60; moutons, 5 à 5,25; porcs, 4 à 4,10; porcs de lait, 80 à 100 fr.

LA ROCHE-BERNARD

Ble, 75 fr.; avoine, 60 fr.; blé noir,

VARADES, 11 décembre.

Beurre ordinaire, 7 à 7,50 la livre; beurre fin, 7,5 à 7,75; œufs, 6 à 7 fr. la douzaine.

CLISSON

Ble, 70 fr.; farine, 118 à 120 fr.; avoine, 55 fr.; blé noir, 70 fr.; son, 48 à 50 fr.; piments de terre 25 à 35 r., suivant variétés.

Paille, les 500 kilos, 130 fr.

Poulets, la couple, gros 26 à 32 fr., moyens 24 à 25 fr., petits 22 à 23 fr.

Bœufs gras, le kilo sur pied, 2 à 3 fr.; bœufs de travail, la paire, 2,500 à 4,000 fr.; vaches grasses, le kilo, 1,50 à 1,60; vaches laitières, 700 à 1,500 fr.; taureaux, 4,50 à 5 fr.; porcs, 4,20; porcs de lait, 80 à 130 fr.

PORNIC

Poulets, la couple, gros 28 à 30 fr., moyens 22 à 24 fr., petits 18 à 20 fr.; canards, la pièce, 14 à 16 fr.; pigeons, la couple, 9 à 10 fr.; lapins, la pièce,

10 à 15 fr.; œufs, la douzaine, 10 à 11 fr.; beurre, le demi-kilo, 6 à 7 fr.

ARTHON-EN-RETZ

Avoine, 50 à 55 fr. Foin, les 500 kilos, 80 à 100 fr.; paille, 60 fr.

Bœufs gras, le kilo sur pied, 2,75; bœufs de travail, la paire, 2,500 à 3,000 fr.; vaches grasses, le kilo, 1 à 1,25; vaches laitières, l'unité, 1,200 à 1,800 fr.; taureaux, le kilo, 2,40; vaches, 3,50; veaux de lait, 4 fr.; génisses, 800 à 950 fr.; moutons, 5 fr.; porcs, 2,65; porcs de lait, 110 à 200 fr.

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

11 décembre.

Taureaux gras: amenés 5, vendus 3, de 2 à 2,20; vaches grasses: amenées 7, vendues 6, de 2 à 2,20; vaches pleines en lait: amenées 14, vendues 9, de 550 à 1,700 fr. pièce; bœufs de travail: amenés 38, vendus 8, de 2,800 à 3,600 fr. la paire.

Foires et Marchés de la Semaine

Lundi 16 décembre. — La Boissière-Doré.

Mardi 17. — Legé.

Mercredi 18. — Geneston, Orvault, Pornic, Vieilleville, Châteaubriant, Avesac, au Drenay.

Jeudi 19. — Ancenis.

Vendredi 20. — Nort-sur-Erdre.

Samedi 21. — La Grignonnais, Issé.

Dimanche 22. — Grand-Champ-des-Fontaines, Savenay.

Le Gérant: R. FAIVRE.

Le Syndicat décline toute responsabilité quant à la teneur de la Publicité et des Annonces.

2 bonnes affaires

EN ACHEANT UN BEAU MOBILIER.

EN PARTICIPANT GRATUITEMENT A LA LOTERIE NATIONALE.

EN PLUS VOUS AUREZ L'AVANTAGE D'UN PRIX DE RÉCLAME VALABLE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE POUR CES DEUX ENSEMBLES!

CHAMBRE A COUCHER, RONCE DE NOYER, TRÈS DÉCORATIVE, 1 ARMOIRE 160 CM, 1 TABLE DE CHÈNE MODERNE LES 3 PIÈCES 3.000

BALE A MANGER ACAJOU MASSIF VERNI, PRÉSENT, REMARQUABLE 1 BUFFET ARGENTIER 1 TABLE PIED SOUS BARRE CHROME 6 CHAISES GARNIES CUIR JASPE LES 8 PIÈCES 3.000

14, Rue Barillerie NANTES

5 et 7, Place de Lorraine ANGERS

16, Rue d'Alsace

ou si vous préférez "TIMBROR"

LINOLEUM - TAPIS - TOILES CIRÉES

Couvre-Parquet - Rémoleur Largeur 2 mètres. Le mq.: 9 fr. Envoi du CATALOGUE sur demande

3 SPÉCIALITES AUX

NANTES — Imprimerie SAINT-CLEMENT, anciennement DUPAS & C^e, 57, rue Saint-Clément. — Téléph. 146-55. — Compte-Postal: 5-683-Nantes.

DOCKS de l'OUEST

(MAGASINS BLEUS)

NOËL et JOUR de l'AN

RÉCLAME

CONFISERIE	
Les 250 gr.	Les 250 gr.
Boules crème..... 2 15	Dragées sucre..... 2 80
Boules au Praliné..... 3 20	— chocolates..... 3 "
Fondants simples..... 2 "	— nougat..... 3 "
Pralines fourrées..... 3 80	— amandes extra..... 4 "
Pralines grises sur amandes..... 3 55	— avola fines..... 4 80

BOITES FANTAISIE

Boîtes garnies de boules crème et praliné et fondants, présentation soignée sous papier cellophane, décor artistique.

La boîte..... 10 fr., 5 fr., 3 fr. 25 et 2 fr. 25

Sac garni boules crème et praliné..... 3 fr. 75

BISCUITS

Biscuits « CELTIQUE » mélange très assorti. La boîte avec cadeau 100 timbres... 10 »

Bateau « NORMANDIE » boîte biscuits constituant une fois vide un jouet intéressant. 18 »

Articles Spéciaux

Baby Cellulo habillé 40 cm..... 22 50

Coffret papeterie 2 tiroirs, bel assortiment. 10 »

Coffret parfumerie: 1 flacon parfum, 1 fl. eau de cologne, 2 savons..... 10 »

Coffret mercerie Thier, article solide, avantageux. 10 »

Coffret Ménage, garniture de cuisine, affaire exceptionnelle, quantité limitée. 10 »

CAVE RENOMMÉE (Prix Réclame)

Bout. 75 cl.

Muscadet Sèvre-et-Maine 1934..... 3 »

Anjou Côteau du Layon 1934..... 3 50

Bordeaux blanc moelleux etc., etc..... 3 »

Bout. 75 cl.

Grand Vin d'Algérie Royal Kaïda..... 3 »

Bordeaux rouge..... 3 »

Beaujolais..... 4 50

etc., etc.

Demandez dans les succursales la carte des Vins « UNE BONNE CAVE », catalogue complet de tous nos Vins Fins avec leurs prix réclame

N'oubliez pas le Grand Concours du Meilleur Fruit 60.000 FRANCS DE PRIX 1^{er} NOVEMBRE 1935 - 1^{er} MAI 1936

FABRICATION 100 % FRANÇAISE

GRAMMONT

LA NOTE JUSTE

POSTES pour courant alternatif 5 lampes: 1.550 et 1.800 fr. 7 lampes: 2.000 et 2.300 fr.

Radiophones portables pour courant alternatif: 2.400, 2.800 et 3.300 fr.

POSTES pou. tous courants 1.550 et 1.900 fr.

Radiophono portable pour tous courants: 2.900 fr.

Meubles RADIOPHONES

Tous ces postes sont équipés avec des lampes RADIOFOTOS

En vente chez M. A. HARDY, Central Radio 35, rue de Verdun, NANTES - Tél. 112.98

M. LE BRUN, 13, rue Thiers, à SAINT-NAZAIRE.

M. CHAUVIN, Electricité, à LA BERNIERE.

M. BLANC, Electricité, place du Pilon, LE CROISIC.

8, Rue de la Paix - NANTES Téléphone 113.37

Nous nous chargeons de la pose du LINOLEUM et du TAPIS DEVIS SUR DEMANDE